

DEPARTEMENT DE LA SEINE MARITIME
ARRONDISSEMENT DU HAVRE
C.C.A.S. - PÔLE DES SOLIDARITÉS
COMMUNE DE LILLEBONNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 9 AVRIL 2025

DATE DE LA CONVOCATION : 25/03/2025

Total membres	11
En exercice	11
Présents	8
Absent	0
Votants par procuration	3
Votants	10

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi neuf avril, à dix-sept heures quarante-cinq, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville - Salle 308, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Etaient présents :

Madame Christine DÉCHAMPS, Présidente

Madame Fabienne MANDEVILLE, Madame Evelyne BAILLEUL, Madame Arlette LECACHEUR

Monsieur Benoît BEAUDOIN, Madame Julie GILBERT D'HALLUIN, Monsieur Matthieu ROUZÉE, Monsieur Sébastien MANDEVILLE

Étaient excusés :

Madame Michelle DAJON

Monsieur Patrick CIBOIS

Monsieur Jean-Paul LEVIEUX

qui donne pouvoir à

qui donne pouvoir à

qui donne pouvoir à

Madame Fabienne MANDEVILLE

Madame Arlette LECACHEUR

Madame Julie GILBERT D'HALLUIN

Délibération n° :

Objet :

D.11/04.2025

Budget C.C.A.S. - Pôle des Solidarités

Subvention A.D.E.F.

C.C.A.S. - POLE DES SOLIDARITES
DE LILLEBONNE
Conseil d'Administration
Séance du 09.04.2025

Délibération n° : D.11/04.2025
Objet : Budget C.C.A.S. - Pôle des Solidarités
Subvention à l'A.D.E.F.

Depuis plusieurs années, l'Association d'Aide à Domicile et Emplois Familiaux (A.D.E.F.) propose une action d'accompagnement et de soutien pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (et pathologies apparentées) ainsi que pour leurs familles.

Cet accueil permet à des personnes fragilisées - du fait de leur âge ou de leur situation - de retrouver un lien social et de participer à des activités visant à maintenir ou à développer leurs capacités cognitives. Ces activités sont encadrées par des professionnel(le)s diplômé(e)s.

De son côté, le C.C.A.S. - Pôle des Solidarités, sensible aux actions permettant de prévenir les risques en matière de santé, souhaite poursuivre, pour 2025, son soutien financier à l'action mise en place par l'A.D.E.F.

La dépense correspondante a été prévue au budget du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités à hauteur de 11 000,00 €.

Au vu de ces éléments, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration :

- d'autoriser, Madame la Présidente, à effectuer la dépense prévue au budget du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités - fonction 4238, nature 65748

Monsieur Matthieu ROUZÉE, Directeur de l'A.D.E.F., représentant des associations de personnes âgées et Retraitées du Département, au sein du Conseil d'Administration, ne prenant pas part au vote.

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



La Présidente du C.C.A.S. - Pôle des Solidarités

Christine DÉCHAMPS